

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site	CHAPELLE POISSONNIERE	Numéro	34777U5
Adresse du site	44, avenue de la Porte des Poissonniers	Hauteur	R+4 (26.25m)
Bailleur de l'immeuble	privé	Destination	mixte
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G sur 3 nouvelles antennes		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Free présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2019
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	02/12/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	02/02/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé au 5, rue Louis Codet, dans le 7 ^{ème} arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de 3 antennes à faisceau orientable qui émettront sur 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 30°, 130° et 260°		
Distance des ouvrants	balcon à 7m, fenêtres à 2.50m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	R+7 et R+8
Estimation par azimut	2G/3G/4G : 30° < 4V/m ; 130° < 5V/m ; 260° < 4V/m 5G : 30° < 2V/m ; 130° < 3V/m ; 260° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	24.40m (30°), 24.50m (130° et 25.08m (260°) pour les faisceaux fixes 26.05m (30°), 26.150m (130° et 26.73m (260°) pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes seront implantées sur les mâts des antennes existantes.
Zone technique	Local technique sur la terrasse du bâtiment.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Il n'y a pas d'établissement particulier à proximité

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

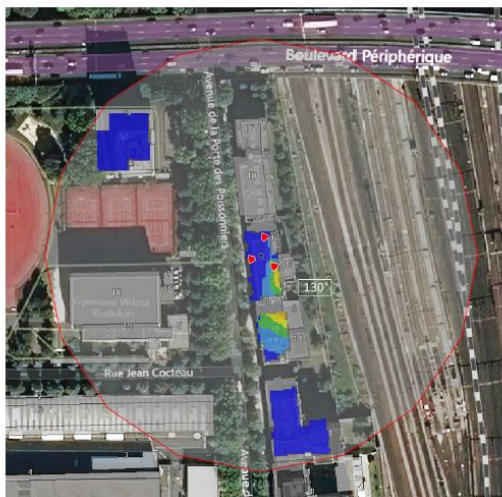


Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 2G/3G/4G Faisceau fixe

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 30°	Azimut 130°	Azimut 260°
Niveau Maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 4 et 5	entre 3 et 4
Hauteur (en m)	16.50	19.50	16.50

Azimut 130°
 Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 130, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.

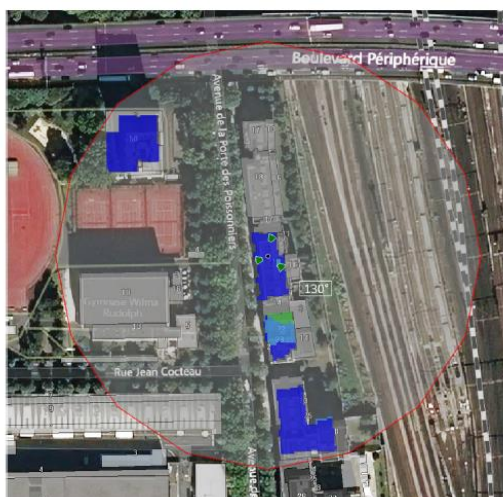


Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Azimut 130°
 Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 130, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 30°	Azimut 130°	Azimut 260°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 2 et 3	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	16.50	19.50	16.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant



Etat projeté



Vue des Azimuts

Azimet 30°



Azimet 130°



Azimet 260°

